Les grandes orientations des politiques économiques des États membres et de la Communauté pour 2001

2001/2081(COS) - 02/05/2001

La commission a adopté le rapport de M. Karl von WOGAU (PPE-DE, D) sur les grandes orientations des politiques économiques. Le rapport invite les Etats membres à revoir leur politique économique en fonction du contexte économique actuel tout en respectant l'économie sociale de marché. Le rapport salue l'engagement pris au Sommet de Stockholm d'améliorer la qualité des finances publiques; la commission souhaite néanmoins que soit promu le développement de la dimension environnementale. Elle invite également les Etats membres à accélérer les réformes structurelles des marchés des capitaux, de l'emploi et des produits et à promouvoir la transition vers une économie de la connaissance. Les investissements privés et publics doivent être encouragés de façon équilibrée et le Conseil devrait soutenir des projets communs tels que la navigation par satellite. Pour ce qui est de la politique monétaire et du rôle de la BCE, la commission a réitéré son soutien au rôle premier de la Banque, le combat contre l'inflation, jetant ainsi les bases pour la croissance et le développement. Toutefois, la nécessité d'une plus grande coopération entre les Etats membres en politique économique a été également exprimée. Loin de s'étendre en commentaires sur les recommandations individuelles directes aux Etats membres, la commission a exhorté le Conseil et la Commission à prendre en considération l'impact de décisions budgétaires nationales sur les autres Etats de la zone euro. Elle préconise également que les marchés du gaz et de l'électricité soient libéralisés au plus vite, sans toutefois porter préjudice à la protection de l'environnement et aux conditions de travail dans le secteur. La conclusion d'accords portant sur la création d'un brevet communautaire, sur les biotechnologies et les communications sont autant d'autres priorités identifiées dans le rapport. L'ouverture à la concurrence pour les appels d'offre dans le domaine de la défense est un dernier point qui a été accueilli favorablement. Enfin, la commission a exprimé sa déception vis-à-vis de l'actuel déficit démocratique de la politique économique européenne et appelle à une révision des procédures afin d'augmenter les pouvoirs du Parlement en la matière.